

A Clamart, la cantine ça ruine !!



**A compter du 1^{er} septembre 2015,
les nouveaux tarifs péri-scolaires s'appliquent avec 40% d'augmentation.**

Soutenez notre action, signez la pétition :

<http://www.mesopinions.com/petition/politique/clamart-1er-septembre-2015-cantine-ruine/14947>

Flash code de la pétition



Retrouvez le suivi de nos actions sur le site de l'AAPE Clamart

www.aapeclamart.net